

But du séminaire

Les Séminaires pour Directeurs et Administrateurs d'écoles chrétiennes sont organisés annuellement par ACSI-Francophonie. Ils ont pour but de rassembler les décideurs et gestionnaires de ces écoles pour des temps d'informations, de formation, d'encouragements et de communion fraternelle.

Orateurs



Présidente de l'association gérant l'Établissement Daniel de Guebwiller, et titulaire entre autres d'un master en management des organisations sanitaires et sociales, **Véronique** étudie depuis des années la dynamique des équipes et travaille à leur édification humaine et spirituelle.



L'orateur principal, **Gérard Hung Chei Tui**, est un expert dans les domaines juridiques touchant aux associations. Il conseille écoles, églises et autres associations en France. Il a publié l'excellent guide « L'établissement scolaire privé et la législation » ainsi que d'autres ouvrages en co-auteur chez Actes 6, où il exerce en tant que consultant.

Le **ministère « Actes 6 »** a pour but :

- de former et d'informer les membres des œuvres chrétiennes ayant des responsabilités administratives,
- de décharger de l'administration les dirigeants des œuvres chrétiennes afin de leur permettre d'atteindre plus facilement leurs objectifs,
- et de regrouper des moyens techniques et des compétences dont une petite ou moyenne association ne pourrait disposer seule.

La Porte Ouverte, 5 rue de la Saône 71100 Lux

Tél. : +33(0)3.85.90.91.50

La Porte Ouverte est située à Lux, Chalon-sur-Saône, entre Dijon et Lyon, à trois heures de Paris par l'autoroute A6.



ACSI

Séminaire des Directeurs et membres des comités de gestion d'écoles 2024

Le rôle de l'association dans la gestion d'un établissement scolaire

du 25 au 27 octobre 2024

(du vendredi 18h au dimanche 13h30)

La Porte Ouverte à Lux - 71100 Chalon-sur-Saône

Orateurs : Gérard Hung Chei Tui (Actes 6) et Véronique Haberey

Objectifs de ce séminaire :

- rassembler les membres de Conseils d'Administrations d'écoles autour des thématiques fondamentales en matière d'associations gestionnaires,
- passer en revue les règles juridiques applicables aux établissements scolaires privés,
- identifier les forces et les faiblesses, et consolider les CA des écoles en vue d'un accroissement solide et pérenne.

Véronique Haberey-Knussi partagera les premiers enseignements de l'enquête nationale menée auprès des écoles.



Thématiques

Avoir une meilleure vision d'ensemble :

- des règles juridiques applicables aux associations de gestion d'établissement scolaire,
- du rôle des instances statutaires,
- des risques encourus par les dirigeants d'association ou organisme de gestion,
- des règles et spécificités de la fiscalité des établissements scolaires,
- des règles sociales et de droit du travail des établissements scolaires.

Séminaire organisé par ACSI - Francophonie

Tél. +33(0)3.89.69.22.67

www.acsi-francophonie.org

Informations pratiques

Dates : **du vendredi 25 au dimanche 27 octobre 2024**
Accueil : vendredi à partir de **16h** - Début du séminaire : **18h**

Lieu : **La Porte Ouverte - 5, rue de la Saône**
71100 Lux - Chalon-sur-Saône

Infos Centre de Conférence : **www.la-porte-ouverte.net**

Forfait conférence (École membre / École non-membre) :

Chambre de 2 à 4 lits : **170 € / 210 €** ; Couple : **268 € / 288 €**
Chambre individuelle : **218 € / 258 €** (option très limitée)

>> Date limite d'inscription : vendredi 11 octobre

Draps fournis, veuillez emmener vos serviettes de toilette.
Réduction de **20 €** par personne supplémentaire d'une même école.
Ce tarif comprend l'hébergement pour deux nuits en pension complète,
la participation aux sessions, les documents fournis, et les pauses-café.

Montant remboursé en cas d'annulation

- Avant le 14 octobre : montant total moins 20 € de frais.
- Après le 18 octobre : 50% du montant total.
- Absence sans annulation préalable : aucun remboursement.

Options de paiement

Au plus tard à la date limite d'inscription, le **11 octobre**

- Par virement : **BIC** CMCIFR2A - **IBAN** FR76 1027 8030 5700 0203 0830 115
- Par chèque (pour la France) : à l'ordre de **ACSI-Francophonie**

Confirmation

L'inscription n'est effective qu'après réception de votre règlement.
Vous recevrez une confirmation de votre inscription par e-mail.
Si vous avez des questions, veuillez nous contacter par email
(**Sonja_Neuhaus@acsi.org**) ou au **03.89.69.22.67** (HDB).
En cas de besoin **le jour d'arrivée** : 06.75.48.72.22 (Daniel).

Au plaisir de vous revoir lors de ce séminaire,
L'équipe ACSI Francophonie

Formulaire d'inscription

Le formulaire d'inscription peut être téléchargé www.acsi-francophonie.org.

Veuillez compléter **un formulaire d'inscription par personne ou par couple**.

En cas d'hésitation, merci de nous contacter par téléphone ou par email.

Merci de renvoyer le talon avec le chèque (le cas échéant) à l'adresse :

ACSI Francophonie

16 rue de la Fontaine, 68300 SAINT-LOUIS, FRANCE

Tél. : **+33(0)3.89.69.22.67** - Email : **Sonja_Neuhaus@acsi.org**

Données personnelles

Nom : _____ Prénom : _____

Nom du conjoint : _____ Prénom : _____

Fonction/Titre : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Participant(e) Formule hébergement (cocher la formule choisie)

• École membre : **2-4 lits : 170 €** **Cpl : 268 €** **Ind. : 218 €**

• Non-membre : **2-4 lits : 210 €** **Cpl : 288 €** **Ind. : 258 €**

Réduction par équipe : **20€** (2 pers.) **40€** (3 pers.)

Données sur l'école ou le projet représenté(e)

Nom de l'école : _____

Adresse de l'école : _____

CP : _____ Ville : _____ Pays : _____

Informations de voyage

Accueil à partir de 16h.

Le séminaire débute à 18h par le repas du vendredi soir
et prend fin avec le repas du dimanche midi.

Heure prévue d'arrivée : _____